



COMMUNE DE
MARCHIN

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil communal qui se tiendra en la

Salle du Conseil, rue Joseph Wauters, 1A à 4570 MARCHIN
le lundi 24 mars 2025 à 20 heures

ORDRE DU JOUR

1. FINANCES - Fabrique d'église Saint-Hubert de Belle-Maison - Compte 2024 - DÉCISION
2. FINANCES - Fabrique d'église Notre-Dame de l'Assomption - Forges - Compte 2024 - DÉCISION
3. FINANCES - Fabrique d'église Notre-Dame de Grand-Marchin - Compte 2024 - DÉCISION
4. FINANCES - Fabrique d'église Notre-Dame de Grand-Marchin - Budget 2025 - Modification budgétaire - DÉCISION
5. FINANCES - Adhésion à la convention de la Province de Liège pour la mutualisation de l'intervention de Indicateurs-Experts provinciaux - DÉCISION
6. FINANCES - Contrat avec la Banque Carrefour de la sécurité sociale - DÉCISION
7. ADMINISTRATION GENERALE - Désignation des représentants communaux dans les intercommunales - DÉCISION
8. ADMINISTRATION GENERALE - Désignation des représentants communaux dans les ASBL et structures para locales - DÉCISION
9. ADMINISTRATION GENERALE - Désignation par les Groupes politiques des membres des Groupes de Travail - DÉCISION

10. INFORMATION(S) du Collège communal - COMMUNICATION

11. PROCÈS-VERBAL de la séance précédente - APPROBATION

Fait à Marchin, le 11 mars 2025,

PAR LE COLLÈGE,

La Directrice générale f.f.,



Déborah WARDEGA



Le Bourgmestre,



Adrien CARLOZZI